

HISTOIRE DU MUSÉE DE CAROUGE

Dominique Zumkeller

Préambule

La création du Musée de Carouge, inauguré en 1984, a des racines identitaires lointaines et complexes. Depuis son rattachement forcé et pratiquement contre son gré au nouveau Canton, en octobre 1816, Carouge n'a eu de cesse de se mesurer à sa grande et riche voisine. Involontairement Carouge est devenu en quelque sorte le chef-lieu informel des Communes Réunies qui ne se reconnaissent pas, ou si peu, dans la cité de Calvin. Fort de ce rôle de chef de fils décerné par les communes voisines Carouge tente de se distinguer. Or, compte tenu de la faible autonomie communale, sauf en ce qui concerne la vie culturelle, qui marque la vie politique des communes genevoises, la culture est le seul lieu d'affirmation identitaire possible.

Au 19^e siècle, les deux villes continuent de s'affronter pacifiquement sur le plan idéologique. Carouge regrette la période française (1792-1814) alors que Genève rejette en bloc son passé de chef-lieu de département français (1798-1813) et la sournoise opposition religieuse braque encore les deux villes. Certes Genève a été forcée d'abandonner son glorieux passé de « Rome protestante » et Carouge souvent fanfaronne sur son esprit de tolérance religieuse courageusement assumé au siècle précédent. Cet antagonisme religieux, rampant au cours du 19^e siècle, sera encore exacerbé lors du Kulturkampf (1873-1887). Carouge sera plus lourdement puni que d'autres communes catholiques puisque la paroisse sera pratiquement la dernière à récupérer son église en 1921, alors que d'autres communautés avaient réintégré la leur dès 1892. Pourquoi ce retard ? Faut-il y voir une lointaine vengeance/brimade/punition portée contre Carouge qui a eu l'audace de créer une bibliothèque paroissiale avant 1837, date de sa première mention, qui serait ainsi parmi les premières bibliothèques à être fondée hors de la ville de Genève.¹ Ou est-ce le toupet de nommer une banale école primaire – Collège de Carouge – en 1879 ? On l'ignore.

L'histoire culturelle de Carouge n'a pas encore été rédigée.² Pourtant l'on sait que la création du Musée s'inscrit dans un projet identitaire soutenu. Outre les éléments déjà cités, la prise de conscience de la nécessité de la sauvegarde du périmètre du Vieux Carouge, la fondation de Théâtre de Carouge-Atelier de Genève, en 1958, l'activisme communal pour la sauvegarde du cinéma Bio, bâtiment acheté par la Ville en 2001 puis l'exploitation artistique confiée à une Association, ses nombreuses publications historiques, la part importante des dépenses culturelles dans le budget communal.

Une quête ancienne

Si l'identité culturelle carougeoise est ancienne comme nous l'avons brièvement esquissée dans le préambule la question de la création d'un musée est également une vieille préoccupation. Dans la

¹ Jean-François Pitteloud, « Bons » livres et « mauvais » lecteurs. Politique de promotion de la lecture populaire à Genève au XIX^e siècle, Genève, 1998, p. 92

² Dominique Zumkeller, « Spécificité culturelle de Carouge », dans *VivreCarouge*, N° 32 (février 2009), p. 37

séance du 12 janvier 1909 du Conseil municipal, « le rapporteur demande s'il ne serait pas possible pour faciliter l'acquisition de certains documents intéressant la commune de donner aux tractations qui pourraient avoir lieu à ce sujet un caractère officiel », proposition qui est acceptée.³ L'article de la *Tribune de Genève* relatant cet épisode est un peu plus explicite : « Le Conseil municipal de Carouge a chargé la Commission scolaire de rechercher et de rassembler tous les souvenirs pouvant reconstituer l'Histoire de Carouge ». ⁴ A lire les deux versions, on comprend indirectement qu'il y a des tractations en cours et qu'elles portent sur la passé de la cité sarde. C'est la plus vieille mention, trouvée à ce jour, où il est indirectement question de constituer une collection. Pense-t-on déjà à un Musée ? On l'ignore.

Les procès-verbaux du Conseil communal ne reviennent plus sur la question avant longtemps. Pourtant en 1942, *La Palette carougeoise*, lance l'idée d'un Musée.⁵ Or la période ne si prête pas.⁶ Mais le conflit mondial à peine terminé qu'il est a nouveau question d'un musée. Le PV de l'assemblée constitutive du « Groupement pour la rénovation de Carouge », le 16 mai 1946, évoque la problématique d'un musée. A la question posée par Mr Guinand : « Le Groupement pense-t-il reprendre le projet d'un musée du Vieux-Carouge, tel que le préconisait *La Palette* ? » Louis Cottier « répond que non. *La Palette* pourra maintenant consacrer plus de temps à ce projet auquel elle tient. »⁷ Les deux institutions patrimoniales ne se feront donc pas concurrence sur la question du musée. Mais l'idée est relancée. Dans la correspondance échangée entre Louise Vibert, veuve du peintre et graveur Pierre-Eugène Vibert, et les autorités communales le « musée carougeois » est plusieurs fois mentionné entre 1948 et 1951. Ainsi, dans sa séance du 27 avril 1948, le Conseil administratif, en parlant de trois œuvres achetées par la Commune, dit « ces tableaux seraient destinés à figurer plus tard dans le musée Carougeois qui est à créer ». ⁸ Louise Vibert s'enthousiasme et propose d'autres œuvres. En effet, en 1951, la veuve de l'artiste écrit au Conseil administratif : « Nous avons encore des gravures, des dessins, et diverses peintures qui pourraient intéresser le Conseil. Je serai très heureuse si, le moment venu, vous donniez suite à cette requête, car il me semble que ces œuvres ne pourraient trouver meilleure place qu'en un musée carougeois [...] ». ⁹ L'affaire sera conclue deux mois plus tard. Carouge achète deux tableaux et deux dessins. A cette occasion, les autorités déclarent « Nous pouvons vous assurer que, lors de la création d'un musée carougeois, les œuvres de Monsieur P. E. Vibert y figureront en bonne place ». ¹⁰ L'idée avance, même si les échéances ne sont pas précisées. L'année suivante, l'infatigable Louis Cottier qui achète pour le compte de la municipalité une gouache et une gravure à la galerie Muriset, au Molard, signale aux autorités « que les lithographies, d'ailleurs peu nombreuses, qui concernent Carouge, se font de plus en plus rares ». ¹¹ Ces exemples montrent

³ Archives communales de Carouge (désormais ACC), 1231 PV du Conseil municipal (12 janvier 1909)

⁴ ACC 6992 26/b/3. Archives du Groupement pour la Rénovation de Carouge [ancêtre du Boulet] signale cet article dans son PV N° 59 (9 juin 1959).

⁵ Isabelle Dumaret, « La Palette Carougeoises », dans *Arts à Carouge : peintres sculpteurs et graveurs, Dictionnaire carougeois*, tome IV b, Carouge, 2009, p. 248 sq.

⁶ Jean-Marie Marquis, « Musée de Carouge » dans *Arts à Carouge : peintres sculpteurs et graveurs, Dictionnaire carougeois*, tome IV b, Carouge, 2009, p. 234-237

⁷ ACC 6992 26/b/1 (19 mai 1946)

⁸ ACC 2568 / Q 5

⁹ ACC 2568 / Q 5 (17 décembre 1951)

¹⁰ ACC 2568 / Q 5 (27 février 1952)

¹¹ ACC 2571 / Q 5 (1^{er} juin 1953)

que l'on continue d'accroître les collections afin d'avoir des œuvres en suffisance lors de la création d'un musée.

L'idée avance

Le 11 avril 1960, un article du *Journal de Carouge* d'Alain-Robert Jaquet, pose la question s'il ne faut pas « former un groupe pour appuyer l'idée du Musée ? » et de se demander s'il ne faut pas impliquer La *Palette carougeoise* et le *Groupement pour la rénovation de Carouge*.¹² Nous avons précédemment vu que la *Palette* avait lancé l'idée en 1942 et que lors de sa fondation, en 1946, le *Groupement* avait renoncé à créer une commission « Musée » puisque son aînée s'en occupait. Toujours est-il qu'en 1961 Louis Cottier (il est alors président de la *Palette*) informe le comité du *Groupement pour la rénovation de Carouge* que « Mr Valencien lui a demandé récemment la liste des objets qui pourraient être éventuellement exposés dans le Musée. Une salle pourrait être spécialement aménagée pour exposer les anciens plans de Carouge, plans qui ont failli disparaître parce que non classés et simplement placés dans les combles de la Mairie [...] ». ¹³ Nous n'avons pas retrouvé cette liste dans les archives municipales. Qu'importe. Elle ne doit pas être très différente de celle qui est publiée dans le *Journal de Carouge* du 25 mars 1960 par Alain-Robert Jaquet, qui remercie, entre autres Louis Cottier pour sa précieuse aide. Le type des pièces cité dans le *Journal de Carouge* est éclectique : cippes et pierres tombales romaines, des gravures, des documents d'archives, dont la fameuse lettre-patente de 1786, des plans d'urbanisme, des plans et élévations de maisons carougeoises, des œuvres d'art figurant Carouge ou d'artistes locaux sans oublier de nombreuses réalisations des différentes manufactures de faïence de Carouge. Parallèlement à ce musée du Vieux Carouge, « une salle moderne » avec des œuvres de James Vibert, de Pierre-Eugène Vibert, sans oublier les artistes de la *Palette* trouverait sa place dans la future institution ».

Toujours est-il que la question de la création du Musée se précise. Pourtant rien ne bouge. Dans un important article publié « Tout en prêt pour organiser un musée à Carouge » dans la *Tribune de Genève*, le 14 mai 1962, Jean-Claude Mayor livre les résultats d'une enquête fouillée. « L'idée d'un Musée carougeois est depuis longtemps dans l'air mais on se heurte à des réticences dès qu'il s'agit de la réaliser. Ces réticences au fond reposent sur un simple malentendu ». D'un côté le Conseil administratif dit : « La commune offrira les locaux dès que les organisateurs auront présentés une liste complète des objets qu'ils veulent exposer ». D'autre part Louis Cottier « président-fondateur » de la *Palette carougeoise* et historien déclare : « Donnez-nous des locaux, et nous créerons un beau musée ». Or, si le journaliste estime que le malentendu « n'est donc pas bien grave », deux logiques s'opposent et elles ne sont pas en passe d'être réglées « autour d'une bonne bouteille, comme l'exige la tradition de l'ancienne petite ville sarde ». Pourtant le temps presse. Et, en cela le journaliste a raison. Carouge se transforme. Démolitions d'anciennes maisons et dispersions de pièces historiques importantes fragilisent le patrimoine. Et même si Louis Cottier conseille régulièrement aux autorités de faire l'acquisition de montres et de faïences fabriquées à Carouge ou des œuvres de peintres et sculpteurs Carougeois, il n'est pas satisfaisant de laisser ces différentes pièces dans des coffres.

¹² ACC 6992 33/a/1 (11 avril 1960)

¹³ ACC 6992 26/b/2 PV 64 (6 juin 1961)

Carouge a des alliés sur l'autre rive de l'Arve. Pierre Bouffard, alors directeur des Musées de Genève « estime que l'installation d'un musée dans cette petite ville [sic !] se justifie parfaitement, et que les musées de Genève cèderont volontiers quelques belles pièces typiquement carougeoises ». ¹⁴ En outre il estime que les « trois expositions organisées sous le nom " Vieux-Carouge ", en 1944, 1957 et 1961 ont prouvé que la petite ville avait des trésors à montrer, en particulier les pièces sorties des mains de ses anciens artisans ». Mise à part le ton condescendant – « petite ville » – l'offre est généreuse. Interrogé, Louis Cottier énumère les facettes qui devraient être présentes dans ce nouveau musée : faïence, horlogerie, iconographie et histoire. Quant aux autorités, elles pensent à l'écrin qui pourrait abriter ces objets. « Il ne s'agit pas de construire du neuf, mais d'aménager une petite maison bien carougeoise ». Un projet « encore recouvert du voile de discrétion » est en discussion, précise-t-on du côté du Conseil administratif. Louis Cottier « pense que le futur musée doit être modeste [...]. Son but essentiel est de rassembler, protéger et conserver tout ce qui a trait à l'histoire de Carouge ». ¹⁵

A la lecture de ce stimulant article, on croit l'affaire réglée. Hélas. De nombreux rebondissements vont encore émailler la vie culturelle carougeoise. En février 1965, le Conseil communal planche sur la transformation d'une ancienne maison sise au 24 de la rue Jacques-Dalphin – celle que l'on nomme depuis lors la maison Delafontaine, propriété de la Ville de Carouge depuis 1949 – dans laquelle on veut installer provisoirement la salle du Conseil municipal (le provisoire deviendra définitif puisque le Conseil y siège encore, 50 ans plus tard !), une bibliothèque et au dernier étage le Musée. Musée qui pourra même s'agrandir lorsque la salle du Conseil sera libérée. On prévoit à terme d'y installer le bureau du conservateur et les archives historiques. ¹⁶

Entre-temps, Carouge expose ses trésors artistiques et historiques à Genève, à la Maison Tavel. L'exposition « Carouge, commune réunie » est vernie en mai 1966, dans les locaux consacrés à l'histoire de Genève. Selon les mots du chroniqueur Jean-Daniel Candaux, « cette exposition qui évoque par l'image et l'objet un siècle entier de vie carougeoise et qui donne un avant goût de ce que pourrait être ce Musée du Vieux-Carouge dont le projet longtemps caressé semble enfin près d'aboutir ». ¹⁷ Un autre journaliste, Jean-Claude Mayor, ironise : « On pourra dire que le premier musée du Vieux-Carouge s'est ouvert à Genève, ce qui incitera peut-être les Carougeois à demander qu'enfin s'aménagent dans leur commune, les quelques salles où ils pourront mettre en évidence les souvenirs de leur riche passé ». ¹⁸ Une fois de plus les tractations s'éternisent et les plans changent. Finalement, la maison Delafontaine, après les transformations de 1967-68, abritera au rez-de-chaussée un jardin d'enfant, au premier la bibliothèque municipale, au deuxième la salle du Conseil municipal et sous les combles, une galerie d'art, la « Galerie Delafontaine ». ¹⁹ La création d'un musée du Vieux-Carouge est une fois de plus reportée. Mais l'idée n'est pas totalement abandonnée.

¹⁴ Jean-Claude Mayor, « Tout en prêt pour organiser un musée à Carouge » dans *Tribune de Genève*, le 14 mai 1962

¹⁵ *ibidem*

¹⁶ Jean-Claude Mayor, « Carouge aura son musée », dans *Tribune de Genève*, 23 mai 1965

¹⁷ Jean-Daniel Candaux, « Au Musée Tavel : Carouge, commune réunie », dans le *Journal de Genève*, 14 mai 1966

¹⁸ Jean-Claude Mayor, « Les trésors de la cité sarde dans un musée de la Haute-Ville », dans la *Tribune de Genève*, 14 mai 1966

¹⁹ Catherine Courtiau, « Musée de Carouge (maisons Demontanrouge et Delafontaine) », dans *Urbanisme et Architecture, Dictionnaire carougeois*, tome III b, Carouge, 2001, p. 256 sq.

L'Ecu de Savoie

En mai 1976, Pierre Hiltpold, alors Conseiller municipal, invite les autorités « à étudier la possibilité de créer un musée du Vieux-Carouge, en utilisant à cette fin l'immeuble 43, rue Ancienne ». ²⁰ Proposition qui ne sera pas retenue car l'administration a un autre projet en cours. En effet, lors de la séance suivante, le Conseil administratif demande un crédit d'étude pour la réalisation d'un musée afin de savoir « si le bâtiment de l'ancien hôtel de l'Ecu de Savoie peut servir à abriter un musée et à quelle conditions ». ²¹

Le projet de délibération expose les motifs qui prévalent à cette date à la création d'un musée et dresse un bref historique de la question. « Depuis de très nombreuses années des voix se sont levées au Conseil municipal pour demander la création d'un musée carougeois. Les réticences qui ont été formulées » ont principalement été d'ordre financier. « Cependant, un musée nous paraît devenir indispensable pour conserver, dans nos murs, les témoignages précieux d'une activité artistique et artisanale carougeoise, dont la renommée a largement dépassé nos petites frontières ». ²² Et le Conseil administratif de soutenir la proposition d'installer le musée dans les murs de l'ancien Ecu de Savoie « pour tenter de conserver parallèlement un des plus anciens bâtiments de la commune ».

Le crédit, même majoré par le Conseil municipal en cours de séance, est accepté à l'unanimité. ²³ Mais il y a tout de même une grande prudence dans la formulation. On précise que le crédit est destiné « à entreprendre une étude en vue de l'utilisation éventuelle de l'ancien hôtel de l'Ecu de Savoie en tant que musée. Cette étude devra également déterminer l'opportunité et la nécessité de réaliser un musée à Carouge, avec des prévisions concernant son exploitation ». ²⁴ Une étude est commandée au bureau Ernest Martin et Associés, architectes. Le rapport rendu en novembre 1977 est prudent, voire réservé quant au lieu et au bâtiment. L'ancien hôtel « ne présente donc pas l'attrait qu'un bâtiment représentatif, tel qu'un château ou une demeure historique, peut exercer sur le public en offrant un cadre bien adapté aux collections ». ²⁵ De plus son accès, coté rue Vautier, serait « malaisé » et l'entrée, côté cour, « serait difficile à trouver pour des visiteurs non avertis ». Il y a encore plus de circonspection dans le choix de ce vieux bâtiment. « Il y a lieu de tenir compte dans l'étude en cours des incidences que pourrait provoquer la conservation de l'ancien hôtel de l'Ecu de Savoie sur l'ensemble des immeubles de CAROUGE-CENTRE à construire le long de la rue Vautier ». Ces différentes réticences n'empêchent pas les architectes de proposer un programme muséal comprenant le legs, en devenir, A.-F. Marescotti (musique, bibliothèque, instruments) ; la faïencerie et porcelaine de Carouge ; une section horlogerie ; des espaces dévolus à l'artisanat (anciens métiers, terre et campagne) ; des documents historiques ; des tableaux et des gravures, le tout réparti sur quatre niveaux. Les rapporteurs précisent également la double mission d'un musée : éducative et scientifique. « Dans la règle, il devrait disposer d'une surface équivalente ou supérieure à celle de l'exposition, pour ses services annexes

²⁰ ACC, Procès-verbaux du Conseil municipal, 25 mai 1976, p. 71

²¹ ACC, Procès-verbaux du Conseil municipal, 24 juin 1976, p. 76 sq.

²² ACC 5998, Projet de délibération 46-1976 (17 juin 1976)

²³ *ibidem*

²⁴ ACC, Procès-verbaux du Conseil municipal, 24 juin 1976, p. 76 sq.

²⁵ ACC 6992 4/e/2, Archives du Groupement pour la Rénovation de Carouge

et ses dépôts ». Sur le bâtiment même le rapport est sévère et les architectes déclarent : « étant donné qu'il n'y a aucun élément digne de conservation, il faut envisager une restructuration complète et la création d'un escalier liant les différents niveaux de cette petite maison ». La lecture de ce « projet » confère plus d'une mise à mort que d'un plaidoyer. Comment dès lors, compte tenu des différents défauts concentrés dans ce lieu, trouver des arguments capables de convaincre le Conseil municipal d'acquiescer l'édifice propriété de la Fondation du Vieux-Carouge ? Il s'en suivra une des plus grandes croisades opposant partisans et détracteurs de la sauvegarde du vieux Carouge. Les débats politiques et plénières ou par articles de presse interposés.²⁶ Lors d'un Conseil municipal, visiblement agité, Jean Montessuit pense que l'ancien hôtel du Cheval-Blanc, que la fondation du Vieux-Carouge vient d'acheter, est « beaucoup plus intéressant » pour y installer un musée. Cette rocade est approuvée par Raymond Zanone qui « confirme cette option [...] et rappelle que la bibliothèque est actuellement trop à l'étroit et que des possibilités d'extension doivent être recherchées, à proximité, si possible. D'autre part, l'idée d'un musée n'est pas abandonnée et il ne faut pas avoir l'Ecu de Savoie dans son collimateur, à défaut d'inventer une utilisation pour ce bâtiment ».²⁷ Après interruption de séance et un vote nominatif, le projet du rachat de l'Ecu de Savoie est rejeté. Le musée ne s'installera donc pas à la rue Vautier. Trois mois après ce refus, la municipalité est en négociation pour l'acquisition d'une parcelle appartenant à l'hoirie Oppikofer, ou en d'autres mots la maison Montanrouge, qui jouxte la maison Delafontaine, où la bibliothèque est à l'étroit.

D'autres idées

D'autres propositions voient le jour. Cette prolifération excède Raymond Zanone. « Chaque fois qu'un bâtiment a été acquis par la commune, on entendait parler de musée ou de salle de musique », déclare-t-il aux Conseillers le 11 mai 1978.²⁸ La plus aboutie des nombreuses propositions ne recevra même pas une réponse.²⁹ Pourtant, les motifs qui animent son auteur reflètent vraisemblablement l'état d'esprit de son temps. « On envisage un musée de la Ville de Carouge. Cette ambition est significative de l'essor actuel de la commune. En effet, Carouge est devenue une ville moderne mais manifeste d'autant plus un vif désir de préserver une tradition, un esprit qui lui est propre depuis sa fondation. Aussi il est grand temps de rassembler et de conserver tous les témoins possibles du charme et de la dynamique de Carouge d'hier et d'aujourd'hui ». Le programme proposé est probablement innovateur, moderne et citoyen. « Ce Musée aurait, bien entendu, un contenu de base historique, riche et très élaboré. Mais il serait le lieu aussi, d'autres approches, plus mobiles, plus actuelles. Ceci pourrait se faire, par exemple, sous la formule d'expositions temporaires ou de manifestations ponctuelles permettant d'associer la population à la vie de ce musée et d'en renouveler l'intérêt constamment. Ce serait un musée

²⁶ ACC, Procès-verbaux du Conseil municipal, 10 février 1977, p. 118 sq. Pour les coupures de presse voir ACC 6992 4/e/1

²⁷ *Ibidem*, p. 120

²⁸ ACC, Procès-verbaux du Conseil municipal, 11 mai 1978, p. 207

²⁹ ACC 9955 /FF 1 (15 juin 1978). Projet d'un musée de la Ville de Carouge, par Jean-Pol Reimers qui suggère la maison Trémège

vivant, instructif, distrayant, intégré dans la vie de la cité ». ³⁰ Voilà ce qu'un simple citoyen, bien ancré dans la vie culturelle carougeoise proposait en 1978. ³¹

La maison Montanrouge

Toujours est-il qu'un crédit d'étude en vue de la transformation de la maison Montanrouge est adopté le 15 février 1979. Il prévoit de « créer au rez-de-chaussée de la maison Montanrouge des salles d'exposition réservée au " Musée du Vieux-Carouge ". Grâce à un amendement proposé par Pierre Hiltbold, il est même prévu d'étudier la « terminaison » de l'immeuble en direction du parc Cottier où se situent les garages. Cette proposition a pourtant été combattue par Raymond Zanone en charge du dossier culturel arguant « que ce n'est pas forcément l'espace pour le musée ou le nombre de livres de la bibliothèque qui font leur valeur, mais bien plutôt le renouvellement des ouvrages ou l'animation donnée au musée ». ³²

En novembre 1979, Beric SA architecte remet son rapport « Musée Montanrouge ». ³³ Son plan d'aménagement prévoit une salle Marescotti, une salle Vieux-Carouge, un salon de réception pour l'exposition des faïences et un petit salon. ³⁴ Il reprend en partie le programme proposé lors de l'éventuelle installation à l'ancien hôtel de l'Ecu de Savoie. En décembre 1980, le Conseil municipal examine le projet, le trouve trop coûteux et opte pour une réduction des coûts à 1,9 million de francs « qui apparaît suffisant pour l'agrandissement de la bibliothèque et la création du musée ». ³⁵ L'enthousiasme n'est semble-t-il pas au rendez-vous ! L'aménagement et le fonctionnement ne sont pas encore abordés dans le détail. Il faut attendre le 19 février 1981, pour que le rapporteur de la Commission – Pierre Baertschi – « conscient que la question soit un peu prématurée » demande des précisions au Conseil administratif sur « l'exploitation et le mode de fonctionnement du futur musée » et « si la commission consultative pour l'exploitation de la galerie Delafontaine sera chargée d'étudier ce problème ». ³⁶ Raymond Zanone « répond que le CA n'envisage pas d'ouvrir ce futur musée à l'année quotidiennement ou hebdomadairement, mais trois ou quatre fois l'an selon une thématique à définir, au moyen des pièces de la commune, ou avec des collections privées ». Le projet ne semble donc pas très avancé. Raymond Zanone admet toutefois « qu'il conviendra de réfléchir afin de mettre en place les structures nécessaires à ce développement d'un secteur artistique avec désignation d'un responsable ». En clair, le Conseil administratif veut garder la main sur le musée. Et, en confiant la gestion à un responsable, il éloigne la commission consultative de la galerie Delafontaine, composée en grande partie de Conseillers et Conseillères communales, des choix et du programme du futur musée. L'exécutif veut professionnaliser la programmation du futur musée. La délibération est finalement acceptée à une très large majorité, 21 voix pour, 2 contre. Cette acceptation précise toutefois que les salles du rez-de-chaussée sont des « salles d'exposition réservées au musée du Vieux-Carouge ». ³⁷ Une commission consultative est réunie au printemps 1982 « pour étudier l'aménagement du musée

³⁰ *Ibidem*, p. 4

³¹ « Jean-Pol Reimers (1921.1993) », dans *Artisanat à Carouge, Dictionnaire carougeois*, tome IV c, Carouge, 2016, p. 172

³² ACC, Procès-verbaux du Conseil municipal, 15 février 1979, p. 257 sq.

³³ ACC 8063, Rapport Musée Montanrouge

³⁴ ACC plans roulés 10689 rat (30 avril 1982)

³⁵ ACC, Procès-verbaux du Conseil municipal, 18 décembre 1980, p. 141

³⁶ ACC, Procès-verbaux du Conseil municipal, 19 février 1981, p. 148 sq

³⁷ *Ibidem*, p. 149

du Vieux-Carouge. Cette commission est composée de MM. Leuba, Santoni, Burdet, Uldry et Beartschi, Conseillers municipaux ainsi que Madame Bérangère Guinand, MM. Pierre Terbois, Daniel Barro et Mario Pastori ». ³⁸ On peut alors estimer que le Musée du Vieux-Carouge est sur la bonne voie. C'était sans compter sur des discussions parallèles.

Musée Chambon

Les travaux de rénovation/transformation se poursuivent alors que la Commune mène parallèlement des tractations avec maître Olivier Gampert, notaire, conseil du peintre Emile Chambon, qui veut léguer sa collection à la Ville de Carouge. Une première rencontre entre les autorités carougeoises et le peintre, accompagné de sa sœur, a lieu dans les bureaux de maître Olivier Gampert, le 18 juin 1981. ³⁹ Mais nous ignorons les motifs du peintre et surtout pourquoi le choix de Carouge. Emile Chambon, dans un courrier daté du 12 août 1981, écrit : « Cette collection, qui n'est pas une collection d'Art local, mais un ensemble qui pourrait figurer dans n'importe quelle ville d'Europe, par ses œuvres, qui toutes ont été choisies avec soin et expertisées très attentivement », présente un réel intérêt. ⁴⁰ Finalement, et sans surprise, un pacte successoral est signé le 8 octobre 1981 entre le peintre et les autorités carougeoises. ⁴¹ Une des clauses de cette importante donation – plus de 200 œuvres – demande que la Ville « aménage un immeuble pour recevoir ces biens sous le nom de " Musée Chambon ", dans les cinq ans, selon les termes de l'acte notarié. ⁴² Le Conseil municipal sera saisi de la donation en juillet 1982. Mais entre-temps le Conseil administratif a réussi à convaincre la Fondation du Vieux-Carouge, décidément le bras immobilier de la Ville, de mettre à disposition l'immeuble sise au 45 de la rue Ancienne. Lors de la plénière, Raymond Zanone souligne l'importance de cette donation « formant un ensemble de grande valeur ». Toutefois, il estime « qu'il ne serait pas judicieux d'installer ce musée dans la maison Montanrouge, ce qui serait techniquement possible, mais priverait la commune et ses habitants du musée du Vieux-Carouge, ardemment souhaité depuis fort longtemps ». ⁴³ Il est vrai que Raymond Zanone privilégie la rue Ancienne, dès le début des tractations. ⁴⁴ A ce stade, en juillet 1982, les intentions des autorités sont claires, on avance comme convenu vers un musée historique. Lors de cette séance, probablement animée, tous les orateurs reconnaissent et saluent la générosité du peintre, mais l'absence d'un inventaire détaillé des œuvres promises irrite fortement plusieurs membres du Conseil. Car la valeur et les dimensions des œuvres promises sont nécessaires « pour établir une estimation quant à l'aménagement et à l'exploitation du futur musée [Chambon] ». Le projet est renvoyé, à l'unanimité, à la commission des Beaux-Arts. Entre-temps, la Fondation du Vieux-Carouge, propriétaire des immeubles 43-45-47 de la rue Ancienne, a mandaté A. Carlier, architecte, de plancher sur un projet d'aménagement que la Fondation transmet à la Mairie en octobre 1982. ⁴⁵ Le futur « musée Chambon » occupera le rez du N°47 ainsi que les sous-sols du même immeuble et du N° 45. Des plans (introuvables)

³⁸ ACC, Procès-verbaux du Conseil administratif 27 et 28 mai 1982, p. 318

³⁹ ACC 5603, Correspondance générale (D-K), lettre du 30 juin 1981

⁴⁰ *Ibidem*, 12 août 1981, lettre ms avec liste dactylographie des œuvres

⁴¹ ACC /PM / CM dél. 26 (projet de délibération 128-1982, 24 juin 1982)

⁴² ACC 8063, Contrat devant Me Olivier Gampert, 8 octobre 1981

⁴³ ACC, Procès-verbaux du Conseil municipal, 1^{er} juillet 1982, p. 271

⁴⁴ ACC 5602, Correspondance générale (C), lettre du 8 septembre 1981

⁴⁵ ACC 8063, courrier du 26 octobre 1982 adressé au CA

sont joints à ce courrier. Il semble donc que le « Musée Chambon » trouvera sa place à la rue Ancienne. Mais l'affaire n'est pas terminée. Un rebondissement a lieu. Suite à une demande de la part du Conseil administratif d'avoir « un inventaire détaillé des œuvres qu'il compte donner à la Ville de Carouge » liste accompagnée d'un dossier photographique, la situation évolue.⁴⁶ En effet, à la réception de cet inventaire, le 24 mars 1983, le CA « sur proposition de M. Zanone, décide de consacrer la grande salle et son annexe du rez-de-chaussée de la Maison Montanrouge, à des salles Chambon, en renonçant à la solution de la rue Ancienne. Décision qui sera soumise au peintre avant d'en informer le Conseil municipal.⁴⁷ Emile Chambon donne son accord. Voilà ce que le peintre écrit, en date du 7 mai 1983. « Je suis enchanté de votre décision, c'est-à-dire que les Nos 45 ou 47 de la rue Anciennes sont définitivement abandonnés et qu'à la place vous m'attribuez les salles du rez-de-chaussée de la belle maison patricienne dite Montanrouge ». Il ajoute que le « jardin provençal » pourra être décoré de sculptures « car le lieu s'y prête ».⁴⁸

Le retournement de situation est total. Encore en avril, Raymond Zanone rédige une note sur les « thèmes possibles des expositions dans le cadre du musée du Vieux-Carouge ». Il prévoit quatre axes. Des expositions commémoratives (un événement, une personnalité – Blavignac, Gavard, Tanner, Cottier – le 200^e) ; des expositions mettant en valeur un aspect de la vie locale (il dresse une liste) ; des expositions d'objets autour d'une collection (instruments de musiques, jeux anciens, miroirs, pipes, etc.) et dernier volet : faïence et porcelaine de Carouge.⁴⁹ Mais il s'agit d'une note de travail et non pas une décision, puisque en mars il proposait au peintre des salles à Montanrouge, comme on vient de le voir. Ainsi, trois semaines avant la lettre d'Emile Chambon, Raymond Zanone est encore certain que le peintre aura son musée à la rue Ancienne. En effet, Zanone ne mentionne pas les Beaux-Arts. Ce qui semble vouloir dire que dans son esprit il y aura deux musées. Jusqu'au dernier moment le Conseiller administratif pensait (souhaitait) deux musées, la question est quelque peu confuse. Mais le printemps 1983 est agité par les élections communales.⁵⁰

Retour à Montanrouge

Avec le mandat d'étude confié à Jean-Marie Marquis, « historien d'art diplômé en muséologie » à l'automne 1983, le Musée de Carouge est enfin dans les mains d'un professionnel. Le rapport rédigé en janvier 1984, examiné par le Conseil administratif le 16 février suivant, brosse un état des lieux précis et précieux.⁵¹ Les locaux, les besoins en personnel, l'état des collections, les inventaires, les expositions, le futur de l'institution, son nom sont succinctement abordés dans ce document fondateur.

Reprenons les points essentiels du rapport. Les collections sont au nombre de quatre. La faïence de Carouge, environ 150 pièces, pas d'inventaire ; le fonds Cottier est constitué par « un matériel documentaire important et disparate » avec un inventaire sommaire. La donation Chambon se

⁴⁶ ACC Procès-verbaux du Conseil administratif du 2 décembre 1982

⁴⁷ ACC Procès-verbaux du Conseil administratif du 24 mars 1983

⁴⁸ ACC 8063, lettre ms d'Emile Chambon (7 mai 1983)

⁴⁹ ACC 8062, note de RZ (12 avril 1983)

⁵⁰ *Carouge*, Carouge, 1991, p. 283

⁵¹ ACC 8063, « Etude du projet de musée à la maison Montanrouge » (5 p.)

compose de 55 tableaux et 6 dessins du peintre, 3 Courbet, 2 tableaux du père de l'artiste. Mais l'auteur du rapport relève qu'il y a un décalage entre la liste figurant sur l'acte de donation et les œuvres remises en 1983. Enfin le fonds dit Marescotti, mais qui n'est en fait qu'une promesse de don ferme la liste.⁵² Toutefois, l'expert estime que « la spécialisation probable de ce fonds rend douteuse son exploitation comme objet de musée ». ⁵³ Curieusement, Jean-Marie Marquis n'évoque pas les nombreux tableaux, gravures, dessins et autres panneaux rassemblés par les autorités carougeoises depuis le début du 20^e siècle. En ce qui concerne les locaux, l'expert pense que le rez-de-chaussée n'est qu'un lieu provisoire et suggère de ne pas procéder à des installations « lourdes ». ⁵⁴ Il ajoute : « prévoir un lieu de transfert du futur musée lorsque les collections ou l'extension de la bibliothèque l'exigeront ». C'est évident, pour le futur conservateur, ce lieu n'est que provisoire.

Face à l'extérieur Jean-Marie Marquis estime qu'il faut mettre le musée « au service de l'image de marque de la Ville par l'organisation de manifestations dans le cadre du Printemps carougeois » par le biais d'affiches diffusées dans toute la Suisse. Il préconise également le lancement de publications. Le muséologue prévoit trois expositions temporaires, la céramique de Carouge, la donation Chambon et l'histoire du Vieux-Carouge « avant d'organiser définitivement les salles consacrées à ces thèmes ». ⁵⁵ Quant au nom, il préfère la simple appellation temporaire « Musée de Carouge en préfiguration », car « Musée Chambon » lui semble « trop spécifique » et la mention « Musée du Vieux-Carouge » est estimée « décourageant ». La première exposition à se tenir au musée sera la donation Chambon, du 4 octobre 1984 au 27 janvier 1985.

Très vite à l'étroit, comme le prévoyait son premier conservateur, le musée fait l'objet d'un projet de transfert. Le projet de Mario Botta, en 1995, pour l'aménagement du parc de la cure « intégrait un équipement culturel, musée ou bibliothèque ». ⁵⁶ Une initiative populaire bloque le projet. Le musée, toujours plus à l'étroit, victime de son succès en quelque sorte, requiert de nouveaux espaces. En 1998, la Ville demande à l'architecte Ugo Brunoni, de réfléchir à un agrandissement du musée. Ces transformations ne verront pas le jour. ⁵⁷ D'autres projets d'extension du musée reviennent régulièrement sur le devant de la scène administrative ou politique, avant de tomber tout aussi régulièrement dans l'oubli.

L'accroissement des collections

Dans sa longue gestation, l'idée de rassembler des œuvres pour un futur musée va traverser plusieurs phases : Toutes ces approches semblent être en cohérence avec leur temps. On se souvient de l'intérêt naissant pour l'acquisition « de certains documents » évoqué au Conseil municipal de 1909. Cette attention avait fait dire à David Moriod, alors maire, d'engager « les personnes possédant les portraits des Maires et des Adjointes de la Commune depuis 1848 [sic] et

⁵² *Ibidem*, p. 1. Cette promesse de don n'a jamais été concrétisée.

⁵³ *Ibidem*, p. 3

⁵⁴ *Ibidem*, p. 4

⁵⁵ *Ibidem*, p. 5

⁵⁶ Catherine Courtiau, « Musée de Carouge (maisons Demontanrouge et Delafontaine », dans *Urbanisme et Architecture, Dictionnaire carougeois*, tome III b, Carouge, 2001, p. 259

⁵⁷ ACC, 8066, projet Brunoni

qui seraient disposées à les céder à les faire parvenir à la Mairie. »⁵⁸ C'est là une des toutes premières, si ce n'est la première, mentions d'un souci de constituer une collection municipale. Le second point fort trouve sa place dans la rénovation de la mairie en 1914-1915 où l'on fait appel à James et à Pierre-Eugène Vibert pour décorer l'édifice restaurer. Lors de la succession de Pierre-Eugène Vibert, comme on l'a vu, c'est à nouveau l'occasion de rassembler des œuvres. Il faudrait reprendre la série des Comptes-rendus administratifs, publiés annuellement pour établir la liste des acquisitions des différentes pièces pour avoir une chronologie fine des entrées dans les collections publiques. Signalons toutefois le rôle primordial de Louis Cottier, l'infatigable historien de Carouge, qui ne manque pas une occasion de signaler aux autorités les pièces importantes qu'il rencontre lors de ses recherches. Parallèlement, Louis Cottier rassemble de nombreux objets, photographies et autres documents. Ils viennent s'ajouter à ses propres travaux, dessins et aquarelles. Les héritiers de Louis Cottier vendront ces différentes collections à la Mairie en 1982.⁵⁹ Les très nombreuses pièces de cet achat sont versées aux archives communales, car le musée n'existe toujours pas. Il a suffisamment été question de la donation Emile Chambon pour ne pas y revenir.

Jusqu'à la nomination d'un conservateur du musée, l'attention et l'intérêt pour l'acquisition de pièces fluctuent au gré des occasions et ce n'est qu'à partir de 1984 que le Musée de Carouge a mis en place une politique cohérente d'acquisition en vue de constituer des séries cohérentes.

⁵⁸ ACC 1231, PV du Conseil municipal, 12 janvier 1909

⁵⁹ ACC Procès-verbaux du CM 13 mai 1982 (p. 242-43)